

Réunion : Empêcher que les élèves aient les droits de présentateur

Par défaut les élèves ont les droits de présentateur dans une réunion, ils peuvent donc :

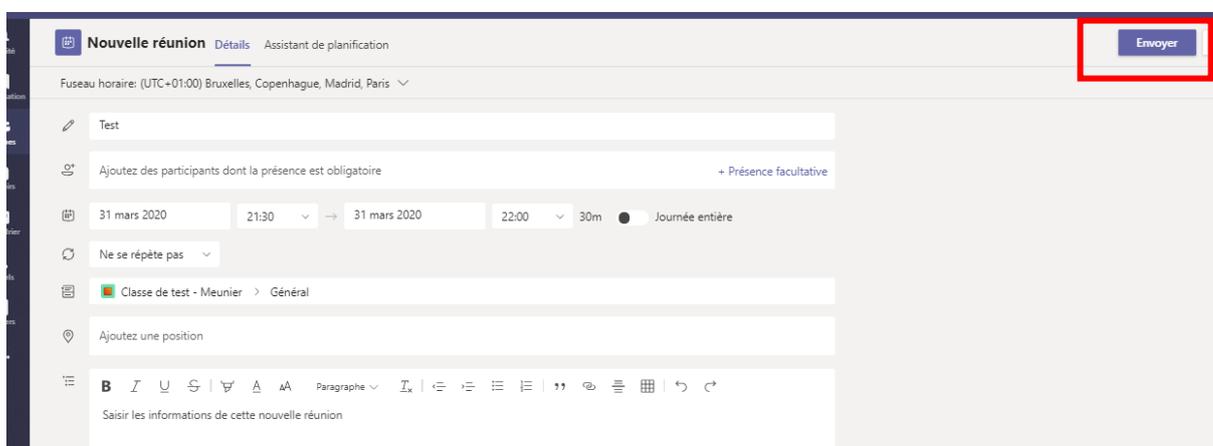
- Couper le micro d'une autre personne.
- Supprimer un participant.
- Partager leur écran sans qu'on leur demande.

Nous ne pouvons pas modifier ce paramètre du côté administrateur de Teams.

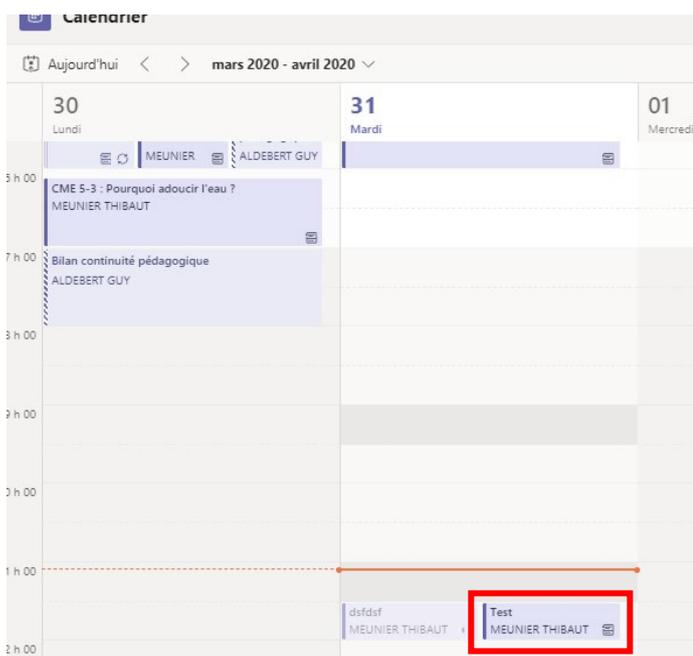
Si vous êtes embêté avec certaines classes, voici une possibilité pour le modifier en amont de la réunion.

Remarque : si vous souhaitez qu'un élève puisse partager son écran lors d'une réunion, il faudra lui réattribuer individuellement les droits de présentateur (en cliquant sur « ... » à côté de l'utilisateur)

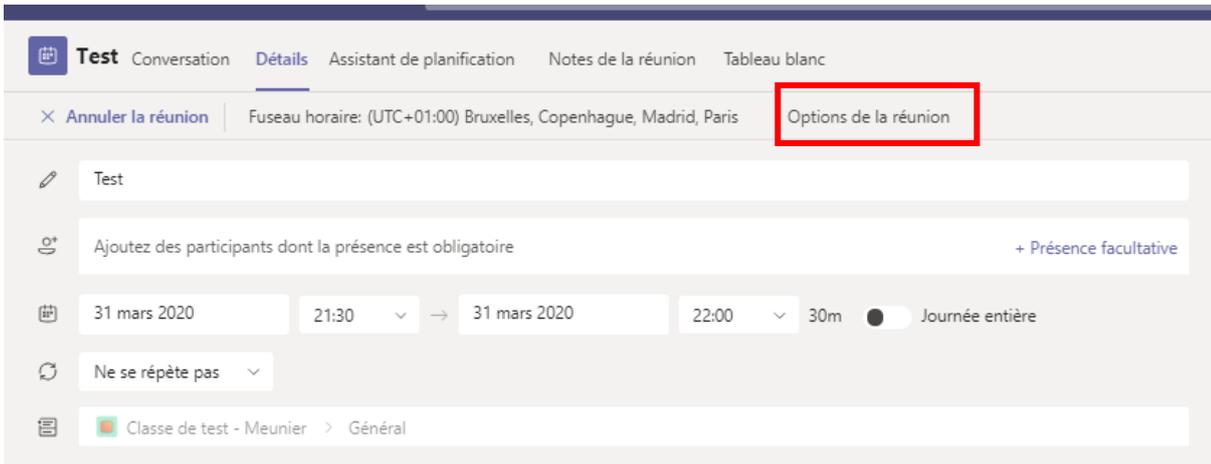
- Planifier votre réunion à l'avance et la **valider**



- Une fois celle-ci planifier, la ré-ouvrir à nouveau



- Sélectionner « option de la réunion »



- Une fenêtre de votre navigateur s'ouvre, à la question « Qui peut présenter ? » sélectionner *Moi uniquement*

